

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERVAL

Séance du 10 juillet 2026



Mairie de Lilhac

63 Place du 19 mars 1962
31230 LILHAC

05.61.88.77.84

email : mairie.lilhac@wanadoo.fr

Site : <https://www.mairie-lilhac.fr>

République Française
Département de la Haute-Garonne

Permanences secrétariat mardi 14h - 17h

LISTE DE PRESENCE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2026

Nom-Prénom	Présent	Absent	Procuration à	Signature
SIOUTAC Gilbert	X			
BERGOUGNAN Pascal	X			
COUSSE Christophe	X			
DELON Mickaël	X			
GIRAUD Alexia	X			
JOURNAUD Nathalie	X			
KENNEL Anne-Marie	X			
BACHEVILLIER Patricia		X		
RAYMOND Régis				
LOISIL Pascal		X		
ALLARD Louise	X			

2. Propositions de la DGFIP concernant la valeur locative des logements.
3. Adhésion à l'application d'informations Panneau Pocket.
4. Inscription aux Commissions Thématiques de la 5C.
5. Formation à l'utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE).
6. Rendu compte de la location du logement T4.
7. Rendu compte des diverses réunions
8. Questions diverses.

La séance est ouverte à 21h02

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de rajouter une délibération à l'ordre du jour pour les frais de fonctionnement des écoles.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juin 2026.

PV de la séance du 05 juin 2026 a été approuvé par les membres présents

2. Propositions de la DGFIP concernant la valeur locative des logements

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un courrier a été reçu de la DGFIP sur la réévaluation des valeurs locatives des éléments de confort des logements.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier.

Cette évaluation sera proposée à la Commission Communale des Impôts Directs qui devra se prononcer sur le bienfondé de cette évaluation.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur cette proposition.

Les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité la réévaluation des éléments de confort.

Votants : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

3. Adhésion à l'application d'informations Panneau Pocket

Panneau-Pocket est un moyen rapide d'informer la population, c'est une application à télécharger sur le téléphone.

C'est un moyen d'information en complément du site internet.

Le Conseil Municipal opte pour l'adhésion à Panneau-Pocket.

Votants : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

4. Inscription aux Commissions Thématiques de la 5C

Tous les conseillers municipaux ont reçu un mail de la 5C pour s'inscrire dans les différentes commissions.

Les conseillers doivent s'inscrire sur les commissions et seront informés en septembre s'ils sont retenus. Les places sont limitées entre 30 et 50 personnes par commissions.

Sont intéressés : Monsieur Mickaël DELON pour la commission « déchets » et Monsieur Gilbert SIOUTAC pour la commission « voirie »

5. Formation à l'utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE).

Une formation sera dirigée par l'union des sapeurs-pompiers

6. Rendu compte de la location du logement T4

La locataire est entrée le 01 juillet 2026. Le logement a été classé en C sur le DPE, quelques anomalies ont été réparées pour un coût de 350€.

L'agence a signé le contrat avec toutes les parties.

Le loyer mensuel est de 600€ avec une caution d'un mois de loyer.

Le bail est signé pour 3 ans.

7. Participations aux frais de fonctionnement des écoles (délibération n°25/2026)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il convient de prévoir le paiement des participations aux frais de scolarisation qui seront demandées, au titre de l'année scolaire 2025/2026, par les communes dont les écoles maternelles et primaires accueillent des élèves domiciliés à LILHAC.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

Prévoit le paiement des participations aux frais de fonctionnement des écoles du RPI SAINT-LAURENT/MONTBERNARD/MONTESQUIEU-GUITTAUT ainsi que l'école de SAINT-ANDRE qui accueillent des enfants de LILHAC,

Dit que la dépense est Inscrite à l'article 6558 du Budget Primitif 2026.

Votants : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

Nombre d'enfant par écoles :

- 1 à Saint-Marcet (sans convention)
- 2 à Montbernard
- 1 à Montesquieu-Guittaut
- 5 à Saint-André
- 2 à Saint-Laurent

8. Rendu compte des diverses réunions

Compte rendu réunion (voir mail de Monsieur DELON)

Panneaux photovoltaïques

Toiture des vestiaires : remplacement de la toiture après orage de grêle du 31/08/2015

Coût : 27 209€ TTC

Financé comme suit :

- 4 463€ récupération FCTVA
- 6 000€ réserve parlementaire sénatoriale

- 10 812 € assurance grêle
- 5 933€ reste à charge de la commune

Amortissement fini le 15/11/2019

Solde bénéficiaire au 21/10/2025 : 12 161€

Contrat de revente 0.25 centimes valable 30 ans.

Toiture mairie et salle des fêtes :

Coût 44 353€ TTC

Tva non récupérable car revente de l'électricité.

Montant moyen de la revente sur 3 ans : 4 763€

Dans 5 ans le tout devrait être amorti.

Revente à 0.1183€ valable 30 ans.

Après il serait possible de revendre aux administrés.

9. Questions diverses

Prochaine séance en septembre 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 39.

Le Maire,

Gilbert SIOUTAC

La secrétaire de séance

Alexia GIRAUD